

Vivre au III^{ème} millénaire dans un immeuble emblématique de la modernité

Sylvette Denèfle - Nicole Roux

Individualisme et solidarité :

Comment l'idéal de la modernité est-il vécu dans une « Maison Radieuse » ?

UULes principes de la modernité

L'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, est expressément édiflée en référence à la modernité. C'est tout à la fois la modernité humaniste de la Philosophie des Lumières et l'adhésion au modernisme, technique et progressiste, de la fin du XIX^{ème} siècle, le lien entre ces deux moments idéologiques étant la reconnaissance de la connaissance scientifique dont le modèle est la mathématique, comme valeur fondamentale et expression privilégiée de l'humanité.

La mathématique est l'expression même de la raison qui, caractéristique de l'humanité, fait de chaque homme l'égal de tous. C'est l'instrument de la civilisation, l'outil de l'ordre humain du monde.

« Pour construire bien et pour répartir ses efforts, pour la solidité et l'utilité de l'ouvrage, il [le constructeur] a pris des mesures, il a admis un module, *il a réglé son travail*¹, il a apporté l'ordre. Car autour de lui, la forêt est en désordre avec ses lianes, ses ronces, ses troncs qui le gênent et paralysent ses efforts. Il a mis de l'ordre en mesurant... La géométrie est le langage de l'homme. » (Le Corbusier [3] p.54-55).

Mais au-delà, c'est aussi l'ordre du monde dans sa dimension vécue : « La modénature du Parthénon est infaillible, implacable. Sa rigueur dépasse nos habitudes et les possibilités normales de l'homme. Ici se fixe le plus pur témoignage de la physiologie des sensations et de la spéculation mathématique qui peut s'y rattacher ; on est rivé par les sens ; on est ravi par l'esprit ; on touche l'axe d'harmonie. » (Le Corbusier [3] p.180).

Car la mathématique est non seulement l'expression du génie humain, mais c'est aussi la mesure de la beauté. « La mathématique est la terre-mère de l'imagination, celle des splendeurs de la divine proportion. La mathématique est déesse de l'unité. » (Le Corbusier [2] p.195).

La rationalité scientifique est le cœur de la modernité et la valeur dont découle tout l'ordre du monde. Elle est le mode par excellence de la connaissance mais elle est aussi celui de l'organisation de la vie sociale. Car la modernité, c'est, en conséquence de la rationalité scientifique, les réalisations techniques et sociales qui

¹ Souligné par l'auteur.

en découlent : le machinisme, l'industrialisation et l'amélioration des conditions de vie qu'ils induisent.

De la puissance rationnelle de l'humanité à la puissance technique du machinisme, Le Corbusier témoigne de l'adhésion de son époque au modernisme dont la production industrielle, outil nouveau qui permet aux hommes de repenser leur place dans le monde, est le facteur décisif dans la voie du progrès. « Elargi, approfondi, dirigé vers ses buts réels, le machinisme est, en vérité, toute une civilisation aux possibilités innombrables. » (Le Corbusier [2] p.16)

Plus précisément, toutes les évolutions du temps nouveau, Le Corbusier, les conçoit comme s'exprimant d'abord dans la ville car c'est dans l'urbanisme et l'architecture qu'il focalise toutes ses conceptions modernes. « Des villes entières sont à construire, à reconstruire, en vue d'un confort minimum, dont le manque prolongé pourrait faire osciller l'équilibre des sociétés. La société est instable, se fissurant sous un état de choses bouleversé depuis cinquante années de progrès qui ont plus changé la face du monde que les six siècles précédents.» (Le Corbusier [3] p.79). « La vie moderne demande, attend un plan nouveau pour la maison et pour la ville. » (Le Corbusier [3] p.33).

L'urbaniste et l'architecte ont le rôle déterminant de répondre aux besoins sociaux nouveaux ouverts par le changement technologique. Mais cette tâche ne pourra être menée à bien que par des concepteurs nouveaux, ceux qui auront pris la mesure de l'esprit nouveau et qui en auront porté les idées. Cet urbaniste nouveau qui s'occupe « non pas du sol mais des « cubes bâtis », de ce qui est en l'air »², ce concepteur qui pratique un « urbanisme à trois dimensions », celles du plan et la hauteur en plus, apportera des réponses résolument nouvelles à des questions d'habitat et d'organisation des espaces qui sont elles-mêmes complètement nouvelles. Car ce qui importe, c'est de résoudre les problèmes actuels « dans un esprit conforme à l'époque » (Le Corbusier [3] p.213).

De cette possibilité nouvelle et déterminante qu'ouvre l'industrialisation découle avec évidence des conceptions résolument nouvelles de ce qu'est l'habitat. Et l'on retrouve ici la formule si célèbre et si controversée de Le Corbusier : « Une maison est une machine à habiter », comme « un fauteuil est une machine à s'asseoir » (Le Corbusier [3] p.73).

Mais que l'on ne s'y trompe pas, parce que cette standardisation répond à l'harmonie mathématique, elle portera en elle l'équilibre de la beauté, l'ordre et le bien-être. « Si l'on arrache du cœur et de l'esprit les concepts immobiles de la maison, et qu'on envisage la question d'un point de vue critique et objectif, on arrivera à la maison-outil, maison en série accessible à tous, saine, incomparablement plus que l'ancienne (et moralement aussi) et belle de l'esthétique des outils de travail qui accompagnent notre existence. Elle sera belle aussi de l'animation qu'un sens artiste peut apporter à ses stricts et purs organes. » (Le Corbusier [3] p.193-95).

Ces changements sont potentiellement révolutionnaires mais ils seront une avancée vers l'ordre et le progrès s'ils sont maîtrisés par l'expertise architecturale. « Architecture ou révolution. On peut éviter la révolution. » » (Le Corbusier [3] p.243) comme le proclame Le Corbusier dans une de ses formules saisissantes qui restent

² Le Corbusier *Sur les quatre routes*, Paris, 1970 p.70.

dans les mémoires. « L'urbanisme moderne se propose pour premier objet le bonheur de l'homme, tout au moins cette assiette essentielle de bonheur que la communauté, par une économie bien dirigée, peut offrir à chacun. » (Le Corbusier [2] p.158)

Car, « C'est derrière l'urbanisme que se groupent les armées de la défense de la vie et de la conquête des droits. » (Le Corbusier [2] p.133).

La pensée de Le Corbusier est incontestablement humaniste même si sa visée de gestion par l'expertise a pu aisément être stigmatisée comme une conception rigide, étatique, élitiste voire dictatoriale, au moins au sens d'une souveraineté absolue éclairée. Certes, les exigences d'ordre et d'hygiène, des corps et des âmes, qui président aux réalisations corbusiennes, laissent souvent une amertume politique mais Le Corbusier, qui ignore le politique, oubliant constamment que pas de politique, c'est encore beaucoup de politique, défend cependant avec une énergie sans faille sa conception d'un humanisme moderne, faisant place à la fois à l'individu et au collectif. « Je place comme pierre angulaire de tout l'urbanisme moderne, le respect sacré de la liberté individuelle³. Beau scandale à Moscou ! » » (Le Corbusier [2] p.262), écrit Le Corbusier lorsqu'il revient d'Union Soviétique, bousculé par la rigidité étatique qui ne lui paraît pas laisser de place à l'Homme.

Le Corbusier veut d'abord améliorer les conditions de vie des hommes, par l'élimination des injustices sociales produites par l'argent, par l'accès pour tous à l'hygiène et aux loisirs mais il n'envisage aucunement une remise en cause politique des différences sociales. Ce n'est pas la révolution qui apportera le progrès, c'est l'élévation du niveau de vie. Il n'inscrit pas son projet dans l'ordre politique. Pour lui, l'urbanisme et l'architecture sont au centre de toutes les questions politiques et sociales et l'Etat doit en prendre la mesure et en assurer la gestion pour que ne s'installe pas un libéralisme sauvage.

« L'urbanisme et l'architecture sont les deux mains qui disposent, dans l'ordre, le jeu naturel de l'individu et des groupes, cette action complexe dont l'enjeu est la liberté individuelle et le rayonnement abondant de la puissance collective. » » (Le Corbusier [2] p.15).

« La vie ne s'épanouit que dans la mesure où s'accordent les deux principes contradictoires qui régissent la personnalité humaine : l'individuel et le collectif. » (Le Corbusier [1] Première partie Généralités, Paris, 1957).

L'humanisme moderne, celui de la pensée libérale qui fait confiance à chacun mais s'appuie sur une régulation du collectif traverse la pensée de Charles Edouard Jeanneret. Mais c'est dans l'univers de la gestion urbaine, de l'aménagement et de l'architecture qu'il en voit le ressort, le fondement, voire l'essence.

Evolutions sociales, évolutions techniques impliquent âge nouveau pour lequel un projet nouveau doit être élaboré. Ce projet, Le Corbusier en décrit les principes dans toute son œuvre. On en trouve l'exposé dans la Charte d'Athènes, conçue en 1933 et publiée pendant la guerre comme un texte emblématique des temps nouveaux. C'est un projet d'urbanisme et d'architecture.

Parce que la ville est d'abord habitation, Le Corbusier observe la sur-densité des centres-villes, le manque d'espaces verts, le manque d'hygiène, l'inégalité sociale de

³ Souligné par l'auteur.

la répartition de l'habitat, la pollution causée par les moyens de transports, l'absence de planification cohérente. Face à ces désordres, il préconise le choix des lieux les plus agréables pour y situer les habitations, la nécessité de l'ensoleillement, le recours à la technique pour élever les immeubles d'habitation éloignés les uns des autres et libérer la plus grande surface en espaces verts.

Parce que la ville est aussi loisirs, il observe l'accès insuffisant des masses aux espaces de loisir et leur éloignement et préconise la proximité et la généralisation des équipements de jeux et de sport pour toutes les habitations. Cela implique la démolition des zones insalubres et leur remplacement par les services aux habitants : jardins d'enfants, écoles, bâtiments d'usage communautaire...

Parce que la ville est encore travail, il observe l'arbitraire des implantations industrielles, administratives et commerciales, les difficultés des déplacements quotidiens, les crises de circulation, l'absence de programmation du développement des villes, les aberrations de la répartition des zones d'emploi. Il préconise la réorganisation fonctionnelle de la ville avec un rapprochement raisonné des zones d'habitation et des zones d'emploi, installées de façon à isoler les unes des autres par des espaces verts.

Ceci implique que les voies de circulation soient soigneusement étudiées, distinguées selon leurs rôles, aménagées en niveaux différents qui isolent les piétons des automobiles et les voies d'habitation des voies de transit.

Les villes nouvelles raisonnées sauront sacrifier le bâti ancien s'il n'est pas patrimoine incontestable et s'il entraîne des conditions de vie malsaines.

Les villes actuelles ne sont pas adaptées aux temps nouveaux, leur désordre est souvent issu des intérêts individuels et de l'appât du gain qui a, sur la gestion commune et notamment sur le foncier, des conséquences dramatiques. Il faut assurer la liberté individuelle à travers l'action collective et programmer le développement urbain autour des quatre fonctions « habiter, travailler, se récréer (dans les heures libres), circuler » ([1] §77) par une planification d'experts. « Pour l'architecte, occupé ici à des tâches d'urbanisme, l'outil de mesure sera l'échelle humaine » ([1] §87).

L'ensemble urbain s'établira à partir de ces éléments en prenant la mesure des évolutions politiques, sociales, économiques. Pour cela une réforme de la législation s'impose, notamment celle de la propriété foncière, selon le principe inaliénable suivant lequel « l'intérêt privé sera subordonné à l'intérêt collectif. » ([1] §95).

Le projet urbain fonctionnaliste avec ses implications architecturales est là, tout entier, dans la Charte d'Athènes.

Toutes les conséquences d'aménagement et de propositions architecturales en seront tirées par Le Corbusier. Les unités d'habitation de grandeur conforme, économes d'espace et pourvoyeuses de conditions de vie égalitaristes et saines seront préférées au lotissement. Elles apporteront tous les services nécessaires à la vie familiale : « Une organisation hôtelière gère les services communs de l'immeuble et apporte la solution à la crise des domestiques ... La technicité moderne appliquée à une entreprise aussi importante remplace la fatigue humaine par la machine et l'organisation : l'eau chaude, le chauffage central, la réfrigération, le vacuum, la stérilisation de l'eau, etc. ... Le ravitaillement en denrées crues ou cuites est fait par un service d'achat qui conduit à la qualité et l'économie... La série plus que partout

ailleurs s'impose dans l'entreprise du grand immeuble locatif : *bon marché*. Et *l'esprit de série* apporte des bienfaits multiples et inespérés dans une période de crise sociale : *économie domestique*⁴. » (Le Corbusier [3] p.207-209).

A partir de la Charte d'Athènes, c'est-à-dire de la conception urbanistique « le soleil, l'espace, les arbres, l'acier et le béton armé dans cet ordre et cette hiérarchie » (Le Corbusier [2] p.238), le vaste projet des unités d'habitation prend sens et conduit jusqu'au détail la conception du logement dont l'objectif premier reste le bonheur des hommes. « Economie, sociologie, esthétique : c'est une réalisation neuve avec des moyens neufs. » » (Le Corbusier [3] p.213).

Le projet social de Le Corbusier est celui de l'épanouissement familial dans la voie du progrès matériel : c'est à l'évidence l'idéologie qui s'impose après la seconde guerre mondiale. Ce projet théorique, Le Corbusier n'aura de cesse d'en convaincre les décideurs et de le mettre en œuvre.

Notre recherche s'attache à confronter les choix théoriques de Charles Edouard Jeanneret inscrits dans ses réalisations avec la vie qu'elles ont abritée. On s'intéresse tout particulièrement aux unités d'habitation de grandeur conforme car elles apparaissent comme le cadre expérimental le plus accompli de son projet d'habitat.

Nous tentons de mettre les réalités des pratiques sociales des habitants en face des grands principes de l'urbanisme fonctionnaliste (transports, espaces de loisirs, services de proximité répartition des constructions selon leurs fonctions, etc.), même si le projet corbuséen n'est que partiellement réalisé. Dans le même esprit, nous confrontons les intentions de la réalisation architecturale avec la vie qui y a pris place.

Cette recherche nécessite donc de prendre en compte un grand nombre de paramètres, de thèmes, de réalités sociales, de contextes socio-historiques que nous n'espérons pas épuiser. Nous en avons traité certains aspects précédemment⁵ et notre propos est d'aborder, ici, la question du lien entre individualisme moderne et solidarités sociales, nécessairement collectives. Le bonheur de chacun passe par la gestion d'un collectif qui travaille pour tous.

L'humanisme individualiste s'appuie sur les solidarités sociales pour le progrès commun de l'humanité : cette conception de la modernité qui s'actualise dans le modernisme des conceptions de Le Corbusier s'est exprimée constamment dans son œuvre et tout particulièrement dans les unités d'habitation de grandeur conforme.

Elles sont tout à la fois l'emblème des solidarités vers le progrès, comme modèles d'habitat social et des moments importants dans l'œuvre de l'architecte. Elles concrétisent, dans le second XXème siècle, l'idéologie de l'avancée de tous vers le progrès à travers les conditions de l'habitat. Pour cela, il nous a semblé pertinent

⁴ Souligné par l'auteur.

⁵ Les questions de la vie domestique dans l'immeuble, des services de proximité, de la patrimonialisation des lieux ont été traités dans les textes suivants : **Sylvette Denèfle** « Vivre dans les Unités d'habitation de Le Corbusier Théorie architecturale, pratiques sociales et place des femmes », Madrid, Mai 2002 (à paraître) ; **Sylvette Denèfle - Nicole Roux** « La « Maison radieuse » de Le Corbusier : des équipements de proximité pour servir le lien social ? », Nantes, Juin 2003 (à paraître) ; **Sylvette Denèfle** « Habiter le patrimoine du XXème siècle : l'exemple de la « Maison radieuse » de Le Corbusier à Rezé les Nantes », Angers, oct.2003 (à paraître).

d'examiner comment cette architecture avait pu porter ce modèle social, et cela tout particulièrement sur le temps relativement long de ces immeubles.

Nous traiterons ici de la seule unité de Rezé que ses premiers occupants avaient choisi de nommer « la Maison radieuse », essentiellement parce qu'elle est celle qui est restée, à travers ses cinquante ans d'utilisation, la plus proche de son projet social originel.

A Rezé, la vie collective s'est organisée dès l'origine, avec une vie associative importante et l'on verra ici comment l'architecture et le projet corbuséen ont pu être les supports du modèle idéologique de leur concepteur, comment les évolutions sociales en ont modifié le sens et en quoi cette architecture emblématique de la modernité peut servir les modes de vie du XXI^{ème} siècle.

La vie collective dans la Maison Radieuse de Rezé

Dans la conception même des unités d'habitation de grandeur conforme, Le Corbusier prévoit, outre ses grands principes architecturaux (pilotis, murs rideaux, rues intérieures, etc.), des locaux à usage communautaire, associatif, des équipements socio-culturels, sportifs, de services : « Par les pilotis libérant entièrement le sol, la circulation des piétons s'opère de mille façons utiles et variées, le circuit rapide et la promenade. Et sur le toit des immeubles s'installent les plages d'hélio et d'hydrothérapie avec les salles de culture physique au milieu des fleurs et des arbustes ... Enfin, derrière les pans de verre des immeubles, sont les logis, divers, personnels, aux dispositions intérieures variables ; de chacun d'eux la vue s'étend sur les arbres et les pelouses, le ciel, en vastes espaces ouverts : soleil, espace, verdure – les conditions rétablies de l'homme dans la nature. Il est, en plus, d'autres aménagements précieux : le ravitaillement à prix de revient par des coopératives gérant chaque « unité d'habitation », le service domestique organisé par une régie hôtelière, comme il l'est dans les palaces et sur les paquebots – ici à la disposition des humbles et fournissant la solution au problème insoluble de la domesticité actuelle... Aménagements rendus possibles par le bon sens et aussi par l'esprit de solidarité, par la puissance des techniques modernes, par la révolution architecturale accomplie... » (Le Corbusier [2] p.261-62).

A Rezé, les contraintes budgétaires ont sérieusement limité ces ambitions sociales et si les logements présentent tout le confort moderne, chauffage collectif, équipements sanitaires, cuisine ouverte et aménagée, vide-ordure etc., les équipements de proximité, notamment les commerces de proximité, n'ont pas été réalisés, contrairement à Marseille. Les équipements collectifs sur la terrasse se sont limités à l'école maternelle. Les espaces communs ont été pris sur des délaissés un peu exigus.

Pourtant, l'esprit est resté même si les vecteurs de la pérennité de cet esprit nouveau n'ont pas pu être totalement mis en place.

Mais surtout, à Rezé, plus que dans les autres unités, l'esprit solidaire s'est actualisé et a animé la Maison Radieuse avec des modalités qui ont étroitement suivi les

changements sociaux généraux. A tel point que cette vie sociale nous paraît être un remarquable indicateur des évolutions de la seconde moitié du XXème siècle.

Nous distinguons en fait trois grands moments dans cette histoire récente : de l'origine au milieu des années 70, de 1975 à la fin des années 80 et enfin des années 90 à nos jours. A la première période correspond l'élan de l'après-guerre et des trente glorieuses, à la seconde l'affaissement des crises économiques et à la troisième les recompositions récentes des reprises et reculs socio-économiques.

Lorsque nous analysons la vie associative de la Maison Radieuse, nous suivons les modalités socio-historiques des formes des solidarités dont le modernisme a été porteur, et partant nous mettons en exergue un exemple particulièrement intéressant des transformations des idéaux de la modernité.

Années 50 à 75 : proximité du projet de l'architecte et de la vie associative

L'association des habitants est née en même temps que l'immeuble. Dès l'hiver 54, quelques futurs habitants se réunissaient « pour étudier les problèmes pratiques de la future collectivité ». Ils ont commencé à organiser un travail d'équipe et d'échanges avec d'une part les architectes de l'atelier Le Corbusier et d'autre part avec la Maison Familiale⁶.

Les premiers locataires entrent le 15 mars 1955 et le 9 mai 1955 se tient la première réunion du bureau provisoire de l'association composée des « futurs habitants » devenus entre temps habitants, avec à l'ordre du jour : transport public avec Nantes, laverie, aménagement du parc, protection de l'étang, programme de l'inauguration fixé au 29 juin, nom de l'immeuble, lavage des vitres, concierge-réceptionniste⁷.

Ces premiers faits sont significatifs de la vie de l'association qui suivra. Elle va avoir ce rôle actif auprès de différents interlocuteurs entre médiation et « pressions » politiques et actif au sein de l'immeuble se préoccupant de toutes sortes de problèmes puisqu'elle a pour but : « de prendre toute initiative ou toute décision propre à assurer le « mieux-être » des habitants de l'immeuble ».

Ainsi un des problèmes que nous retrouverons de façon récurrente, tout au long de cet exposé, est celui des relations de l'association avec les autres acteurs collectifs en particulier les « gestionnaires », au début la Maison Familiale, aujourd'hui Loire Atlantique Habitation et le syndic de copropriété mais aussi, durant une période, avec les associations de locataires et encore, cet autre interlocuteur essentiel, la mairie de Rezé.

⁶ « La Maison Familiale » est une Société Coopérative Privée d'Habitations à loyers Modérés, fondée en 1911. Son but est de « favoriser par les moyens les plus divers l'accession à la propriété de leurs logements par les travailleurs de Loire-Inférieure ». Son conseil d'administration est composé des représentants au titre de la Caisse d'allocation familiale des employeurs, des travailleurs indépendants, des salariées appartenant aux trois centrales syndicales et aux associations familiales.

⁷ Une lecture de l'ensemble des cahiers d'archives de l'AHMR et du Conseil Syndical, de 1955 à 2004, a été effectuée avec un relevé systématique de différentes informations : nombre d'adhérents, nombre de présents ou de votants aux Assemblées Générales, membres du CA, ordre du jour et problèmes essentiels du moment. Cette mémoire écrite permet de pallier à la « disparition » de certains témoins de l'époque, ainsi qu'à la mémoire sélective des témoins toujours présents. En revanche la confrontation de la mémoire officielle, écrite, archivée et de la parole des habitants permet différents ajustements pertinents et en particulier de mesurer ce qui est transmis.

Il est possible de classer l'ensemble des points à l'ordre du jour de la vie de l'association entre 1955 et 1975 en deux grandes catégories, l'une relevant de l'animation sociale et l'autre des questions de gestion.

Les questions de « gestion » seront surtout présentes au début de la vie de l'association et resteront prédominantes jusqu'au milieu des années 1970. L'animation sociale se met en place dès 1955, où le CA de l'association désigne une répartition des tâches et des responsabilités de ses membres en comité de gestion, comité des fêtes, comité d'entraide, comité de plein air et comité art et vie. En 1958, les comités ont un tel développement d'activités que l'association se vit de plus en plus comme une fédération des comités, chaque comité ayant une autonomie de fonctionnement.

Les évolutions de ces différents comités nous permettent de suivre les changements sociaux et les modifications de la vie collective dans l'unité.

Le comité de gestion occupera une place prépondérante au sein de l'association. Il est créé « pour régler tous les problèmes de la vie quotidienne » : chauffage, charges, caissons à ordures, gardiennage, sécurité-incendie... Il participera avec la Maison Familiale à un ensemble de « pressions » sur les politiques pour obtenir une ligne d'autobus, l'installation d'une « recette postale ». Les membres de ce comité seront aussi ceux qui seront proposés par l'association comme représentants de l'association auprès de la Maison Familiale.

Les premières années de fonctionnement sont jalonnées de succès et d'échec. À l'AG de juin 1956, les élus de l'AHMR s'engagent à mettre l'accent de leur action sur l'obtention d'une ligne de bus Rezé-Nantes qui ouvrira rapidement, l'installation d'une recette postale (ouverte en 1955) avec téléphone public (le taxiphone sera réalisé en mars 1959). Le rapport fait état de leur échec en ce qui concerne l'ouverture d'une laverie-sécherie.

En 1960, la Maison Familiale confie à l'association la gestion d'une aire de lavage des voitures. Et de nombreux problèmes de parking de voitures et de vélos reviendront au comité.

Dans les années 60 après la montée en charge des activités, l'association a des problèmes à régler en tant qu'employeur. On trouve trace de discussion sur les salaires des gardiens sur l'embauche d'un moniteur d'éducation physique.

L'association des habitants jouera jusqu'en 1971, un rôle participatif à la gestion générale de l'immeuble, à travers le comité de gestion. Elle sera à la fois un relais des problèmes que rencontrent les habitants auprès des gestionnaires et elle participera à la prise de décision pour résoudre les différents problèmes qu'ils soient techniques ou sociaux. Mais elle sera de surcroît l'élément moteur des évolutions du statut d'occupation de l'immeuble dont l'échec sonne la rupture vers la deuxième période que nous remarquons.

En 1970, en effet, une Assemblée Générale de la Maison Familiale adopte le principe de l'éclatement de son patrimoine en trois sociétés : la SA d'HLM « Loire Atlantique Habitations », une coopérative de location-attribution « La Maison Familiale » et une coopérative de location-coopérative « La Maison radieuse »⁸, les

⁸ Texte d'exposé de G. Vittu, 15 juin 1985.

habitants les plus actifs depuis la création de l'AHMR se retrouveront administrateurs de cette dernière.

Le location-coopérative fait référence dans l'histoire de l'immeuble. Il s'agit en fait, d'une prise en charge par les habitants eux-mêmes, d'une forme d'auto-gestion qui durera une dizaine d'années très chahutées.

Toutes les années 60 sont jalonnées de réunions, voire de journées d'études permettant de comprendre la distinction location-attribution et location-coopérative. Les administrateurs de la Maison Familiale, membres de l'AHMR, participent au congrès des coopératives HLM de février 1963 et de janvier 1965 où se discute l'esprit coopératif face à « la spéculation immobilière du modèle capitaliste » et ils en rendent compte à l'association. Dans les cahiers de l'association figure des brouillons de statut-type de location coopérative.

En 1970, la société de location-coopérative « La maison radieuse » est créée. 9 des 11 administrateurs sont des habitants. « Nous sommes entre nous, rien qu'entre nous... pour le meilleur et pour le pire » (M. Vittu, discours des « 30 ans » en juin 1985).

Mais à peine cette autonomie de gestion est-elle conquise que la loi Chalandon vient briser le rêve. Commencent alors plusieurs années de lutte et de procédures qui vont contribuer en quelques sortes à « créer le mythe » de la coopérative puisqu'elle ne sera effective que sur deux années. Après une mise en demeure de la Préfecture, une AG le 25 juin 1974 concrétise la transformation. Un conseil liquidateur de la société composé des anciens administrateurs va permettre de prolonger au maximum la vie de la société coopérative de la Maison Radieuse qui finira par fusionner avec Loire Atlantique Habitations (LAH). Le régime de la copropriété est alors mis en place en 1975, date où la force de la loi finit par user les « irréductibles ». Finalement les plus concernés par cette question sont restés au Corbusier et devenus propriétaires, mais ils voulaient l'être « différemment ».

Les autres comités sont voués à la vie sociale de l'immeuble. Leur nombre montre le dynamisme de ces activités et leurs objectifs, les intérêts du moment.

Ainsi le **comité d'entraide**, créé en 1956, montre la difficulté du temps et les formes sociales du militantisme des habitants de l'immeuble. Il s'occupe des problèmes posés par les grandes grèves de 55, par exemple. Sous forme de prêts d'honneur ou de prêts de secours, il permet aux familles prises dans la tourmente de subvenir à leurs besoins. L'argent prêté est puisé dans la réserve constituée par les « récoltes » des fêtes. Mais le comité a organisé lui-même une fête spéciale dans le hall les 1^{er} et 2 octobre 1955 au profit des « lock-outés ».

En mai 1959, l'association décide de mettre fin aux prêts d'argent et opte pour l'organisation de don sous forme de colis. Cette même année 1959 verra la mise en place du vestiaire qui existe toujours aujourd'hui sous l'appellation club vêtement. Ce comité organisera aussi des cours de couture, une permanence ménagère, une permanence de piquûres.

Le prêt de matériel électro-ménager, en particulier de cireuses, va fonctionner dès le départ et jusque dans les années 60. Il y aura quelques propositions comme l'acquisition d'aspirateurs, de machines à tricoter mais cela ne sera pas concrétisé. Le développement de la consommation de masse débordera ces intentions.

Le **comité des fêtes** organise un ensemble d'activités qui proposent à la fois la création d'espaces de convivialité et de rencontre, tout en assurant des entrées financières pour l'association.

En fait, il convient de distinguer deux types de fêtes ou d'activités : les fêtes entre les habitants et celles qui sont ouvertes au public.

Parmi les premières se trouve la fête de l'immeuble en juin ou encore la fête de Noël pour les petits, qui perdurent jusqu'à maintenant.

Pour ce qui est des fêtes ouvertes au public, depuis l'inauguration jusqu'au cinquantenaire, l'association a toujours pris une part active dans leur organisation et à leur animation pour mettre à l'honneur leur immeuble ou/et son architecte.

Au départ, on fête la modernité, l'avant-garde. La première quinzaine de juillet 1957 est marquée par un festival de l'Art d'avant-garde sous le « haut patronage » de personnalités politiques et culturels de l'époque. Peintres, sculpteurs, spectacles de théâtre, et de musique, cinéma, toutes les formes d'arts sont invitées. Dans les archives, le programme détaillé atteste de la qualité culturelle de l'événement assez peu grand public⁹.

Ces fêtes-événements se transformeront au fil des années, passant d'une logique avant-gardiste à une logique patrimoniale.

Dès le départ, l'association organise et prend en charge les visites qui assurent également une source de revenus à l'association. Une employée était rémunérée par l'association pour assurer cette fonction jusqu'en 1960. Dans les années 90, la mairie prendra cette activité en charge. Tout se passe comme si cette activité des visites au fur et à mesure de la protection de l'immeuble, de sa reconnaissance comme pôle d'attraction touristique local ne supportait plus un certain « amateurisme ».

Le **comité plein air** semble faire écho aux recommandations hygiénistes et sportives de Le Corbusier. Il est chargé de l'aménagement du par cet du développement des activités sportives. « Dans l'immeuble vivent 600 enfants de moins de 12 ans dont nous sommes collectivement responsables et à qui nous devons assurer, dans les prochaines années, des loisirs sains (.) Nos gosses nous regardent vivre et sauront bien nous juger sur nos réalisations. » (Extrait du rapport moral AG 21 juin 1957). L'association décide d'apporter son soutien à la création d'une société omnisports pour l'agglomération Rezé-bourg. L'AHMR montre ainsi sa volonté d'être partie prenante de la vie locale au-delà des limites de l'immeuble.

Enfin, toujours dans les toutes premières années de l'immeuble, un **comité Art et Vie** est agréé par la direction départementale de la jeunesse et des sports comme mouvement d'éducation populaire. À sa création en 1957, il inscrit des projets tels que la bibliothèque, le club audition de musique et de conférences, une chorale, un club disque, photo et un ciné-club. Le télé-club ouvrira en 1958 et en septembre de la même année l'association reçoit quatre demandes d'antenne individuelle.

En 1960, l'association attribue le niveau 7 aux jeunes. « À charge pour eux, de le transformer en club où ils pourront se réunir ». 85 « jeunes » de plus de 15 ans sont

⁹ Par exemple, deux soirées musicales sont signalées un concert de Jazz moderne et un concert de musique de chambre. Le programme cinématographique intitulé « L'avant-garde internationale » permet de découvrir une série de films muets datant de 1910 à 1929 et une période parlante où s'affiche comme film le plus récent *O dreamland* de L. Anderson, 1956 et un film d'Alain Resnais, *Van Gogh*.

dénombrés dans l'immeuble. Ce club aura une vie en pointillés. Il sera fermé plusieurs fois en mesure de « rétorsion » à l'encontre de « certains » jeunes, puis ré-ouvert.

La période des trente glorieuses marque indubitablement un moment de militantisme et d'implication sociale collective. La vie des comités est riche, le nombre d'activités et de participants est important. Les activités proposées sont dans des logiques d'éducation populaire et de résolution collective des difficultés sociales. Un club Unesco est envisagé ainsi qu'une antenne d'une mutuelle santé syndicale, par exemple. Ils viennent compléter les activités de bibliothèque et de clubs photos qui garderont un dynamisme certain jusqu'au milieu des années 70. Et ce dynamisme est clairement militant puisqu'on voit des engagements très divers des habitants de l'immeuble dès le début.

Cet esprit militant de l'unité ne sera pas étranger à la constitution de l'identité habitante. Les habitants participent expressément, dans cette France de la reconstruction, où il est si difficile de se loger, à une expérimentation d'un habitat social résolument nouveau, résolument « moderne » qui participe d'un développement socio-économique, soutien des logiques progressistes.

Le symbole dans l'immeuble du changement des temps est l'adoption de la loi Chalandon en 1971 et tout à la fois la lutte des habitants et leur échec qui se marquera par le double statut désormais de propriétaires ou de locataires de logement à loyer modéré.

Années 75 à 90 : crises économiques et affaiblissement des militantismes

Les années socialement difficiles de l'après crise pétrolière, se marquent dans l'immeuble par un désengagement des différents comités.

Les solidarités sociales s'estompent ou se présentent autrement. Certaines activités ont disparu comme le bricolage, le jardinage, la calligraphie, la poterie ou comme la salle TV. À un moment donné, le poste noir et blanc a été remplacé par un poste couleur ce qui a prolongé un peu ce moment de rencontre. Mais comme le montrent les chiffres de l'équipement en poste TV des ménages en France, il est apparu qu'à un moment donné la proposition de cette activité devenait obsolète. En 1954, 1 % des ménages avait la télévision, en 1975 : 84,2 %. Le club-télé n'a plus lieu d'être dans une société de consommation.

Les échanges de vêtements deviennent plus un acte de charité que de nécessité, pour lequel on prend soin d'indiquer qu'on donne mais qu'on n'achète pas.

Les activités sportives collectives disparaissent : les jeunes ne constituent plus des clubs de foot inter-quartiers, le parc perd ses usages collectifs pour ne plus servir qu'à faire sortir les petits dans une aire de jeux limitée et sous la surveillance des parents.

Dans le même temps, l'association souligne à plusieurs reprises la multiplication des actes de vandalisme dans l'immeuble. En 1987, l'AHMR participe à la commission locale de prévoyance de la délinquance. Le nombre des enfants diminue de façon importante et l'école maternelle est menacée plusieurs fois de fermeture et ce, jusqu'à la fin des années 90.

Aux habitants militants de la première période ont succédé, à partir de 1971, un ensemble de propriétaires (des primo-habitants pour la plupart pour lesquels les conditions d'achat ont été très favorables) et un ensemble de locataires plus de 60% des foyers aujourd'hui qui, au départ, étaient les primo-occupants très souvent mais qui ont changé davantage. C'est, ici comme ailleurs, l'occupation du parc des logements sociaux qui s'est modifiée et qui a marqué l'unité. Dans la revue *Urbanisme* qui évoquait le 30^{ème} anniversaire de la Maison radieuse en mai 1985, le compte-rendu soulignait : « Depuis le logement « social » d'après-guerre la population du Corbu a fluctué : en 1962 on enregistrait 22% d'ouvriers, 39% d'employés, 36% de cadres, en 1980 il semble que les rapport se soient inversés. »¹⁰

Par contre, des manifestations importantes sont organisées pour le trentenaire de l'immeuble et elles connaissent un succès important. L'immeuble se montre à la ville. L'AHMR a vu le nombre de ses membres diminuer d'environ un quart mais elle reste avec 226 familles adhérentes une association très dynamique qui fera du trentenaire un succès. Cette dimension de l'exceptionnalité architecturale prend une importance de plus en plus grande et la municipalité de Rezé accompagne ce mouvement en s'engageant financièrement dans l'accueil des visiteurs de l'immeuble. En juin 1985, 4000 personnes ont participé aux fêtes de la Maison Radieuse : expositions d'architecture, visite d'appartements, animations festives, marché, restauration, foot, spectacles, feu d'artifice et bal populaire. Mais aussi un grand colloque est organisé sur « l'habitat solidaire » que l'on ne désigne pas sous le vocable qui suivra d'habitat social.

Peu de choses marqueront le centenaire de la naissance de Le Corbusier en 1987 car l'implication est moins claire pour les habitants. C'est surtout la municipalité qui portera cet événement.

Les années 80 sont des années de recul social et le militantisme de l'immeuble s'en ressent, même si la vie associative reste ici plus active qu'en bien d'autres lieux. Les questions de gestion de l'immeuble sont devenues très techniques et la grande rénovation qui aura lieu dans la fin des années 80 sera l'affaire des techniciens et essentiellement de la société de HLM, co-propriétaire majoritaire de l'immeuble.

Les années 90 : la patrimonialisation au secours de la stigmatisation sociale

Les années 80 ont apporté, avec les difficultés sociales et économiques, la stigmatisation de l'habitat social et la Maison Radieuse n'en est pas exempte. Les années 90 tendront à redresser cette image négative en mettant le faisceau de lumière sur l'œuvre patrimoniale que représente l'immeuble.

Ce mouvement s'inscrit particulièrement dans les débats de l'association. Plusieurs moments forts de lutte caractérisent cette période : la lutte pour maintenir l'école maternelle sur le toit. Jusqu'à la fin des années 90, elle sera menacée bien qu'elle ait ouvert ses portes aux enfants du voisinage. Les arguments avancés pour la défendre se construisent dans l'esprit du regret d'un monde ancien où la jeune génération était plus présente et dans celui du respect de l'œuvre, du projet architectural. Cette dualité argumentative se renouvellera lorsque les habitants défendront en 1999

¹⁰ *Urbanisme*, mai-juin 1985.

« leur poste » contre le projet de déplacement. C'est le slogan « Poste supprimée, patrimoine mutilé » qui sera placardé sur la façade de l'immeuble, montrant que la question du respect d'un concept est plus prégnant que celle des sociabilités induites par les services de proximité.

Dans un autre domaine, les habitants actuels soulignent avec véhémence le conflit qui oppose les propriétaires de chiens aux autres habitants. Le parc n'est plus pour les enfants, il est pour les chiens.

En 1993, l'association ne comprend plus que la moitié des familles de l'immeuble.

En 2003, la fête de l'immeuble se déroule toujours autour d'un pique-nique dans le parc et attire une trentaine de personnes. Noël est fêté par les enfants de l'immeuble qui donnent un spectacle et animent les rues intérieures. La bibliothèque qui demeure, pilier culturel et militant, connaît la concurrence rude de la médiathèque de Rezé, toute proche et infiniment mieux équipée.

En fait, les activités d'animation socioculturelle qui existaient en interne, qui ont été des innovations portées par le projet architectural ont été rattrapées par le développement culturel général et ne font plus figure que de vestiges, avant-garde aujourd'hui dépassée mais justifiée par ce fait même.

Enfin, il faut noter que les oppositions et les conflits qui se développent actuellement au sein du monde associatif dans l'immeuble se cristallisent autour de la conception que l'on peut avoir du lien entre habitat social et œuvre patrimoniale de Le Corbusier. On reproche à certains un conformisme dogmatique aux références du concepteur alors que se développent également une opposition sociale entre les moins favorisés des locataires, les militants sociaux proches des commencements de la Maison Radieuse et les plus favorisés culturellement des nouveaux habitants.

Toutes les discussions semblent se centrer en cette année 2004 sur la préparation du cinquantenaire de l'immeuble qui devrait donner lieu à des manifestations dont l'importance dépassera clairement celles qui ont eu lieu en 1995, pour le quarantième anniversaire.

Conclusion

Paradoxalement, c'est, d'une certaine façon, la focalisation sur les référents modernes de Le Corbusier qui déplacent socialement le projet de solidarité qu'ils portaient. Aux luttes militantes des solidarités progressistes des années d'après-guerre, ont succédé les désengagements des années de chômage puis le redressement par les perspectives culturelles et touristiques dont la Maison Radieuse est porteuse. C'est comme une inscription dans une architecture vivante des mouvements sociaux généraux et si le projet humaniste s'est modifié, on ne peut pas omettre de souligner qu'il a été largement réinvesti par les idéologies du XXIème siècle.

La qualité architecturale et l'esthétique industrielle préconisées par Le Corbusier comme indispensable à la réalisation urbanistique a permis que soit reconnue son œuvre comme un patrimoine culturel déterminant pour le XXème siècle. Avec cette œuvre d'art, c'est tout le projet social qui est reconnu, au moins comme moment important de la production urbaine contemporaine, et c'est en son nom que se

développent dans la période récente les mouvements de ré-appropriation identitaire des habitants de l'unité de Rezé.

Le phénomène de patrimonialisation, le classement comme monument historique, l'intérêt culturel suscité par l'unité, ont réinscrit l'immeuble dans une perspective socialement valorisée et valorisante et avec l'immeuble, c'est l'identité habitante qui est entrée dans cette nouvelle logique.

Les conceptions qui avaient été à la source de la Maison radieuse ont perdu de leur pertinence du fait des évolutions sociales mais elles ont permis que se réactivent leurs objectifs du fait de la richesse de leur contenu.

La solidarité ne connaît plus les formes du modernisme militant, elle continue cependant à tisser un lien social particulier au XXIème siècle dans cet immeuble emblématique de la modernité.

Bibliographie

[1] Le Corbusier *Charte d'Athènes*, Paris, 1957

[2] Le Corbusier *Sur les quatre routes*, Paris, 1970

[3] Le Corbusier *Vers une architecture*, Paris, 1977, (1^{ère} édition 1923)